



© K. Huber

Référence (champs à laisser libre pour l'instant)	
Nom de l'arthropode	<i>Ornithodoros moubata</i>
Origine et date	Université de Neuchâtel, 2008
Stades possibles	Adultes, nymphes ou larves

Etat	Adultes vivants ou morts
Définition de l'Unité (quantité)	50 adultes (25 si disséquées)
Fournisseur (nom du site et nom de la plateforme)	UMR ASTRE, plateforme de Baillarguet
Description	<p>Les tiques sont élevées dans des conditions spécifiques (pas de lumière - 28°C - 85% d'humidité relative) en utilisant uniquement une alimentation sanguine artificielle. Compte tenu de la période minimale de 6 mois pour compléter le cycle de développement et de la diminution du succès de l'alimentation sanguine et de la mortalité possible au cours des stades de développement, les adultes sont fournis en lots de 50 individus et les stades immatures (œufs, larves ou nymphes du stade 1 à 7) en lots d'un nombre équivalent d'individus pour produire finalement 50 adultes. À la réception, les tiques peuvent être gardées sans être nourries pendant plusieurs semaines, à condition qu'elles se trouvent dans des conditions environnementales appropriées.</p> <p>Pour les adultes morts :</p> <p>Les tiques sont disséquées, sont disséquées vivantes pour préserver la structure des organes. Les tiques entières sont tuées par congélation à -80°C pour un usage ultérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tiques entières ou tissus disséqués, fixés dans de l'éthanol à 70 % : utile pour l'extraction de l'ADN à partir d'éthanol à 70 %, pas utile pour les expériences sur l'ARN ou la protéomique.</li> <li>• Tiques entières ou tissus disséqués, homogénéisés dans un tampon de lyse tel que le Trizol : utile pour les expériences sur l'ARN, l'ADN et les protéines.</li> <li>• Tiques entières ou tissus disséqués, congelés à -80°C ou stockés dans RNALater : utile pour les expériences sur l'ARN, l'ADN et les protéines.</li> <li>• D'autres formats ou préparations peuvent être possibles sur demande, contactez-nous.</li> </ul>
Conditions d'obtention	Les conditions de commande et d'accès aux infrastructures s'effectuent en discussion avec les responsables des plateformes

	<p>Les commandes se font sous réserve d'agrément / d'infrastructure adéquat du laboratoire destinataire pour le matériel vivant.</p> <p>Un accord de transfert de matériel sera mis en place par les services juridiques des institutions.</p>
--	--